

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 8 (1993)
Heft: 3

Artikel: Collecte et conservation des archives des entreprises privées : le rôle des archives publiques
Autor: Barrelet, Jean-Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

problematica dell'archiviazione dei documenti di qualsiasi tipo provenienti dall'economia privata sta in questa constatazione. Gli obiettivi della giornata di lavoro organizzata a Berna dalla BBS il 26 marzo 1993 erano i seguenti:

- sensibilizzazione degli archivisti svizzeri;
- sensibilizzazione degli ambienti economici alla problematica «Archivi»;
- sensibilizzazione delle associazioni (camere di commercio, società degli impresari, eccetera);
- attualizzazione del tema «Archivi di imprese» in Svizzera.

Questi obiettivi dovevano servire come base per il rinnovamento del dialogo tra gli archivi e gli ambienti economici, e suscitare l'interesse per la conservazione di questi beni culturali molto importanti. In preparazione a questa riunione, è stato spedito un questionario a tutti i membri della BBS; il suo scopo era quello di sapere se e come i servizi degli archivi del nostro paese si sentono coinvolti dalla specifica problematica, come pure di conoscere quali mezzi e quali competenze ci sono a disposizione. Le risposte riflettono il quadro degli archivi del nostro paese e dimostrano che esiste un'enorme contraddizione tra le dichiarazioni sulle intenzioni e la realtà.

Grazie a discussioni preparatorie con delle imprese e alle relazioni presentate, per il futuro è stato possibile individuare la seguente tendenza: per quel che concerne gli archivi dell'economia privata, diventa necessario passare da una conservazione finalizzata a scopi storico-scientifici al «record management», e applicare un principio di redditività agli archivi che devono d'ora in poi essere considerati come fonti di informazione. Questo nuovo modo di valutare gli archivi nell'ambito delle imprese avrà sicuramente un effetto sulle loro relazioni con gli archivi cantonali e comunali che si sentono superati da queste nuove esigenze.

D'altro canto, sembra che le imprese non siano assolutamente in chiaro per quel che riguarda il valore dei loro archivi. Probabilmente questo è il motivo per il quale la riunione non ha suscitato l'interesse delle società degli impresari e delle camere di commercio.

Conviene comunque insistere sul fatto che il desiderio di instaurare un dialogo con gli archivi esiste veramente da parte degli ambienti economici, soprattutto dal parte del PME. I servizi degli archivi dovranno sicuramente curare meglio le loro relazioni pubbliche per potere sensibilizzare le imprese, le associazioni e pure i servizi pubblici sull'importanza e sul valore degli archivi delle imprese.

La discussione finale ha sollevato numerose questioni che hanno potuto essere affrontate e che hanno trovato risposte solo in minima parte, a causa della mancanza di tempo. Rimangono sul tappeto argomenti che dovranno ancora essere sviluppati:

- le imprese devono avere i propri archivi e/o eventualmente specializzarsi per specialità?
- sie deve elaborare un catalogo centrale con regole di uso comune?
- come può essere organizzata la collaborazione delle imprese con le istituzioni comunali o cantonali?
- la crescente importanza della regionalizzazione - anche per la garanzia della sicurezza dei fondi - pone nuovi problemi alla Svizzera.

Al termine della discussione, è stato espresso il desiderio di creare un gruppo di lavoro in seno alla BBS che sarebbe incaricato di continuare la riflessione per trovare le soluzioni necessarie ai problemi posti dagli archivi delle imprese. Le persone interessate sia perché vogliono diventare membri di questo gruppo di lavoro, sia perché desiderano essere informate su questi lavori e sulla loro evoluzione, sono pregate di informare il signor Michel Guisolan, presidente della Commissione della formazione della BBS.

Collecte et conservation des archives des entreprises privées: le rôle des archives publiques

Jean-Marc Barrelet

Les archives des entreprises privées sont d'une importance primordiale pour la reconstitution de l'histoire économique et sociale. Toutefois, le tissu industriel de la Suisse, caractérisé par la petite taille des entreprises et par leur dispersion, ainsi que la conjoncture économique menacent la survie de ces archives.

Les résultats de l'enquête envoyée aux membres de l'AAS montrent qu'il faut établir des définitions claires et précises des archives des entreprises privées. Par ailleurs, seule une minorité des archives publiques ont une politique active dans ce domaine, la plupart se contentant d'accueillir des fonds au gré des hasards et des circonstances. L'exemple de la pratique des Archives de l'Etat de Neuchâtel est utilisé pour illustrer les multiples facettes de ce travail particulier pour des archives publiques.

Veiller à la sauvegarde des archives des entreprises exige de la patience, de la diplomatie, et surtout une clarification des compétences avec les institutions parallèles, comme les musées, les centres de documentation, voire d'autres services d'Etat.

Die Archive privater Unternehmen sind von ganz wesentlicher Bedeutung für die Rekonstruktion der Wirtschafts- und Sozialgeschichte. Dennoch, das Gefüge der schweizerischen Industrie, gekennzeichnet durch die Kleinheit der Unternehmen und ihre Streuung und die wirtschaftliche Konjunktur, gefährdet das Überleben dieser Archive.

Die Resultate der Umfrage an die Mitglieder der VSA zeigen, dass es gilt, klare und präzise Definitionen für die Archive privater Unternehmen zu schaffen. Ausserdem betreibt nur eine Minderheit der öffentlichen Archive eine aktive Politik in dieser Domäne, der Grossteil gibt sich zufrieden, Materialien nach Massgabe des Zufalls und der Umstände zu sammeln. Am Beispiel der Praxis der «Archives de l'Etat de Neuchâtel» werden die vielfältigen Facetten dieser für öffentliche Archive speziellen Aufgaben illustriert.

Die Pflege von Firmenarchiven fordert Geduld, Diplomatie und vor allen Dingen die Klärung der Kompetenzen mit vergleichbaren Institutionen, wie Museen, Dokumentationszentren und selbst staatlichen Dienststellen.

Gli archivi delle imprese private sono d'importanza primordiale per la ricostituzione della storia economica e sociale. Tuttavia, il tessuto industriale della Svizzera, caratterizzato dalla piccola dimensione delle imprese e dalla loro dispersione, così come la congiuntura economica minacciano la sopravvivenza di questi archivi.

I risultati dell'inchiesta inviata ai membri della BBS dimostrano che bisogna stabilire delle definizioni chiare e precise degli archivi delle imprese private. D'altronde, soltanto una minoranza degli archivi pubblici svolge una politica attiva in questo campo, poiché la maggior parte si accontenta di accogliere fondi secondo il caso e le circostanze. L'esempio della pratica degli archivi di Stato di Neuchâtel è utilizzato per illustrare le diverse sfaccettature di questo lavoro particolare per degli archivi pubblici.

Vegliare alla salvaguardia degli archivi delle imprese esige pazienza, diplomazia e soprattutto un chiarimento delle competenze con le istituzioni parallele, come i musei, i centri di documentazione e altri servizi dello stato.

Introduction

La question des archives des entreprises revient périodiquement lors de nos entretiens. J'y vois la preuve de leur importance et qu'elles constituent pour nous un sujet de préoccupation constant. Il ne s'agit donc pas d'apporter aujourd'hui une solution définitive à cette délicate question, mais une fois de plus d'y réfléchir et d'échanger nos expériences dans ce domaine. Peut-être pourrions-nous mesurer le chemin parcouru depuis 1977, puisqu'il y a 15 ans, François Jequier présentait une communication devant notre Association intitulée: «*Les archives d'entreprises: ce que l'historien désire obtenir*». Et un numéro spécial de notre Bulletin (mai 1977, No 28) était déjà consacré à ce problème avec une enquête menée par Silvio Bucher. Nous n'innovons donc rien aujourd'hui.

Je vois pourtant plusieurs bonnes raisons pour ouvrir de nouveau ce dossier:

1. *La première* est que les archives sont des institutions vivantes qui évoluent d'une part selon les besoins des administrations dont elles dépendent, mais surtout, d'autre part, selon la demande des lecteurs, d'après les besoins exprimés par les utilisateurs. Comme on vient de le rappeler, les archives industrielles et commerciales sont d'une importance capitale pour qui veut retracer l'histoire économique et sociale d'un pays, d'une région, d'une ville. Depuis une vingtaine d'années, l'histoire des entreprises est à la mode. Elle est illustrée par les travaux de Maurice Hamon en France, de Hans Pohl en Allemagne ou de François Jequier en Suisse romande. L'intérêt porté à ce genre d'archives est de plus en plus grand et nous devons nous montrer très attentifs à ce phénomène.

2. *La seconde raison* tient à la conjoncture et à la structure même des entreprises suisses. Inutile d'insister sur la morosité des temps, mais depuis quelques décennies nous assistons à la disparition brutale, accélérée et irréversible, de pans entiers de notre tissu industriel et économique. Que ce soit dans les textiles, la métallurgie, l'horlogerie ou l'alimentation nous assistons à des bouleversements technologiques sans précédent et à une redistribution mondiale du travail. Cela se manifeste souvent par la fermeture ou le rachat de fabriques, par le transfert ou la perte de technologies. Pensez par exemple au sort qui a été réservé à l'optique et à la photographie allemandes, à la sidérurgie française, par exemple aux chantiers navals, ou encore à la disparition des mines et tout ce que cela implique sur le plan humain, sur le plan social, mais aussi culturel de notre histoire.

L'archiviste doit offrir un témoignage de cela. Il doit participer, à son niveau et avec ses propres compétences (ce qui n'est pas évident, nous le verrons) à la protection de ce patrimoine-là. Une anecdote illustre ce propos:

une très importante usine d'horlogerie du Locle, une de ces marques prestigieuses que l'on voit dans les belles vitrines, décida un jour de renoncer complètement à la fabrication de montres mécaniques et de ne fabriquer que des montres à quartz. Elle licencia les horlogers, liquida les machines et les outils. Quelques années plus tard, l'horlogerie mécanique revenant à la mode, il fallut tout rechercher, non seulement l'outillage, mais surtout le savoir-faire.

3. *La troisième raison* tient probablement à la structure même de l'industrie et des entreprises suisses; structure qui est caractérisée par la multiplicité des PME. On sait que la modernisation de la Suisse est d'abord le fait d'entreprises familiales, de très petites tailles, surtout dans la phase de démarrage de l'industrialisation. Ces PME sont souvent des affaires de familles, étroitement associées à la vie régionale, distribuant du travail à domicile. Leur gestion est souvent rétrograde, imperméable aux innovations. Ce sont donc des entreprises fragiles, mouvantes, instables. Et lors de chaque changement de direction, on «fait le ménage», comme on dit, et l'on jette les archives.

D'après le dernier recensement fédéral des entreprises, en 1985, 87 établissements seulement occupaient plus de 1000 personnes (dont 30 dans le canton de Zurich). Sur 304 619 établissements recensés dans les secteurs secondaires et tertiaires, 60% occupent 1 à 3 personnes; 1% des établissements occupaient plus de 100 personnes. C'est dire l'infinie variété des entreprises, et la petitesse de leur taille.

Cela signifie en clair, que peu d'entreprises suisses disposent d'une infrastructure bureaucratique importante, un secteur tertiaire attaché à l'entreprise et capable d'assurer un service de documentation ou d'archivage efficace et de qualité. Le problème de la relation entre les services d'archives publics et les privés mérite donc d'être, sinon résolu, du moins traité avec sérieux.

Qu'est-ce que des archives d'entreprises privées?

La question peut paraître stupide et pourtant nous avons besoin de définir clairement le concept d'archives d'entreprises privées qui ne paraît pas aller de soi. Les archivistes aiment les définitions, et ils ont raison s'ils veulent parler le même langage, s'ils veulent se comprendre. Or à lire les réponses qu'ils ont données au dernier questionnaire de l'Association, il subsiste de grandes ambiguïtés qu'il convient de relever.

Ce sont les concepts de compétence et de provenance qui devraient nous aider dans la recherche des meilleures définitions. Lorsque l'on parle d'archives privées, l'on exclut par définition tous les fonds qui sont versés par des organismes publics ou para étatiques. Je ne puis pas admettre, selon le principe de provenance, que les archives provenant d'un office de faillites ou

d'une banque cantonale, soient considérées et traitées comme des archives d'entreprises privées. Nous pouvons discuter de la politique que nous devons avoir à l'égard de ces archives, nous pouvons bien parler des archives de la faillite de telle ou telle fabrique, des archives d'un établissement hospitalier para étatique ou d'une institution d'utilité publique sous la surveillance de l'Etat, mais nous ne pouvons pas les classer comme des archives qui sont versées par des privés.

Lorsque l'on parle d'archives d'entreprises, il faut admettre qu'il s'agit de fonds provenant directement de l'entreprise elle-même. Cela est important, car il ne s'agit pas de discuter du traitement d'archives *sur une entreprise*, mais d'archives qui *proviennent d'une entreprise*. La différence est de taille. Je peux collecter toute la documentation possible et imaginable sur Ciba-Geigy ou sur Nestlé, je n'aurai toujours pas les archives de Nestlé ou de Ciba. Et si la fabrique X fait faillite, les archives de l'office des faillites, voire les archives judiciaires, ne représentent qu'un aspect de la vie de cette entreprise, au mieux sa comptabilité des 10 dernières années, ce qui est loin d'expliquer la vie d'une entreprise, ce qui est très insuffisant pour reconstituer l'histoire d'une entreprise.

Les mots ont un sens. Nous devons donc nous entendre sur le terme d'entreprise. En français, une entreprise est une unité de production économique, quel que soit le secteur de l'économie, du primaire, du secondaire ou du tertiaire. Si l'on admet ce sens, il faut admettre que les partis, les syndicats, les chambres de commerce, que tous les organismes qui s'occupent d'entreprises, ne sont pas des entreprises. Pour ma part, les archives d'un parti ou d'un syndicat, d'une association professionnelle, d'une chambre du commerce sont certainement des archives très importantes pour l'histoire économique et sociale, mais ce ne sont pas non plus des archives d'entreprises privées; ce sont des fonds de sociétés privées qui parlent d'entreprises certes, qui peuvent parfois représenter les intérêts ou les aspirations d'une entreprise, mais qui n'émanent pas de l'entreprise elle-même.

Il faut donc lever toute ambiguïté à cet égard et admettre sous le terme archives d'entreprises privées les documents si possible complets, c'est-à-dire représentatifs de toute la vie d'une fabrique, d'une banque, d'une coopérative, d'un établissement industriel privé, d'une fiduciaire, etc. Je rappellerai à ce propos les paroles que François Jequier prononçait devant notre Association en 1977: *«L'entreprise apparaît comme une activité économique, combinant travail, ressources naturelles et capital, dont le but consiste à produire et à vendre sa production en vue d'obtenir un profit. Juridiquement, l'entreprise est une personne morale que l'on peut comparer à une personne physique qui naît, grandit, se développe et quelquefois meurt. Ses crises de croissance ou de décroissance peuvent amener la firme à se marier, enfanter, divorcer et même se suicider. Dans toutes les*

phases de son activité, l'entreprise produit des documents qui sont conservés momentanément selon les législations et qui parfois échappent au pilon. Les archives d'entreprises apparaissent ainsi comme l'ensemble des documents reçus ou constitués par une société durant son existence. Elles varient en fonction de la nature de l'entreprise comme le montre l'état des sources de quelques ouvrages classiques...» et François Jequier cite les travaux d'historiens comme Jean Bouvier, François Caron ou Claude Fohlen. Si nous sommes d'accord sur la définition, nous pouvons poursuivre le dialogue.

Analyse du questionnaire

Nous avons reçu 32 réponses au questionnaire; je ne vais pas me livrer à une analyse détaillée de ces réponses qui sont, on vient de le voir, souvent peu claires ou trop lacunaires par manque d'explication. En fait les résultats de cette enquête ne sont pas surprenants: ils sont caractéristiques de la situation ou de la relation qui existe entre les archives publiques et les fonds privés en général. Dans leur majorité les archives ne mènent pas de politique active dans ce domaine; la collecte des documents relève plus du hasard que d'une volonté délibérée, que d'une action voulue. La plupart du temps ces documents proviennent de dons, comme résultat de rapports personnels entre l'archiviste et le donateur.

Presque tout le monde évoque aussi le manque de place pour accueillir des fonds privés, ce qui est compréhensible, ou encore le manque de personnel pour trier et classer ces fonds, ce qui est également un phénomène connu de tous.

En fait seuls quelques cantons et quelques villes déclarent mener une politique active dans le domaine des archives d'entreprises: il s'agit surtout de la Thurgovie, de Bâle-Ville, Soleure, Lucerne, et Neuchâtel pour les archives cantonales; de Lausanne, Montreux, Genève et Baden pour les villes. Mais de nouveau, cela ne signifie pas que les autres n'en accueillent pas.

Il faut mentionner comme phénomène particulier, celui des archives fédérales ou de la principauté du Liechtenstein qui ne traitent que des documents d'importance nationale. Ainsi, les archives fédérales n'exercent pas de politique ciblée dans ce domaine, mais pourraient appuyer la création de fondations régionales pour des archives économiques, donner des conseils scientifiques, par exemple. De même elles participent à des institutions comme l'Association pour l'histoire de la banque.

Les archives de Bâle-Ville se trouvent aussi dans une situation particulière puisqu'elles peuvent collaborer directement avec les Archives économiques suisses qu'elles considèrent comme une organisation-sœur. D'autres services émettent le souhait de pouvoir travailler avec des organisations privées spécialisées dans

le domaine de l'archivistique industrielle, comme le CERARE à Mulhouse.

A la lecture des questionnaires, on le voit, les archivistes rencontrent des obstacles de taille dans la collecte des archives industrielles. Celles-ci sont souvent volumineuses, entassées dans des locaux inadéquats; il faut les trier soigneusement selon des critères que les archivistes ne maîtrisent pas forcément. Le classement des archives des entreprises exige en effet quelques connaissances en gestion, en comptabilité industrielle par exemple, voire dans le domaine de la technique ne serait-ce que pour savoir ce qu'il faut conserver et ce qui n'a pas de valeur. L'archiviste devrait être secondé par du personnel de l'entreprise qui la plupart du temps fait défaut. Tout s'oppose, semble-t-il, à une solution rationnelle du problème.

L'expérience des archives de l'Etat de Neuchâtel

L'expérience neuchâteloise est double dans la mesure où, comme beaucoup d'autres services, nous menons à la fois une politique passive et une politique active:

1. La politique passive: Le service des archives de l'Etat a collecté quelques fonds privés, au gré des circonstances et surtout de l'intérêt des fonds. Il y avait quand même, avouons-le, une conception un peu aristocratique des archives industrielles, et on parle volontiers de «belles» archives pour souligner qu'il s'agit de quelque chose de rare et d'ancien. On avait peut-être tendance à laisser de côté ce qui paraît commun, même si c'est cela qui constitue la base de la vie économique. On préfère donc les archives bancaires ou commerciales de quelques grandes familles, plutôt que les documents techniques ou comptables récents, voire les papiers un peu salis des ateliers.

C'est ainsi que les archives de Neuchâtel s'enorgueillissent de posséder le fonds de la famille Pourtalès qui couvre toute la période entre 1750 et 1850 environ, une famille qui commerçait dans le monde entier, qui avait un réseau bancaire, possédait des intérêts dans les forges, qui gérait des domaines, etc. Ces archives ont été partiellement étudiées par Louis Bergeron.

Un peu par hasard nous avons pu recueillir le fonds exceptionnel de la Fabrique neuve de Cortaillod; il s'agit des archives très complètes d'une fabrique de toiles peintes de la fin du XVIIIe-début du XIXe siècle qui ont été utilisées par Pierre Caspard pour une thèse remarquée sur le thème de l'entreprise et du profit pendant la révolution industrielle.

Ces archives sont exceptionnelles dans la mesure où elles contiennent beaucoup de renseignements sur la condition ouvrière dans les fabriques d'indiennes à cette période et présentent une comptabilité précise sur les marchandises achetées et vendues. Le fonds est

complété par de nombreux échantillons d'aquarelles qui servaient de modèles pour les imprimeurs. Ce fonds nous est parvenu en 1950, lorsque la fabrique de câbles de Cortaillod l'a découvert en faisant des transformations.

D'autres familles, actives dans divers secteurs de l'économie, par exemple dans la fabrication des dentelles ou – naturellement – dans l'horlogerie ont déposé des fonds. Ainsi, François Jequier, qui a fait sa thèse à partir de l'entreprise familiale, la Fleurier Watch, a donné le fonds aux archives de l'Etat.

2. La politique active: Depuis quelques années cependant, nous avons aussi décidé de mener une politique active qui commence à porter des fruits. Celle-ci consiste, dans un premier temps, à nous faire connaître et à faire prendre conscience aux milieux industriels de l'importance de leurs archives, non seulement pour la vie même de l'entreprise, mais aussi pour tout le patrimoine commun. Nous nous sommes approchés de quelques personnalités du monde économique neuchâtelois pour leur exposer nos problèmes, nous avons écrit dans le Bulletin de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, nous avons donné des exposés dans les clubs-services. Bref, nous accomplissons tout un travail de relations, avec le plus de diplomatie possible, pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'une intervention de l'Etat dans un domaine particulièrement délicat. C'est cela qui est le plus difficile à faire admettre. Nous devons non seulement faire accepter notre compétence mais aussi offrir toutes les garanties de confidentialité nécessaires.

Il faut surtout se montrer disponible, accepter de donner des coups de main, rédiger quelques pages d'historique, diffuser des conseils. Par ce réseau de relations nous avons été appelés à intervenir lors du rachat de la fabrique Dubied, une importante usine de machines à tricoter située à Couvet dans le Val-de-Travers où nous savions qu'existait un volumineux fonds d'archives. Les repreneurs ne le voulaient pas et il fallait débarrasser les locaux. Les documents étaient dispersés dans tous les bâtiments qui s'étalent sur un kilomètre.

Le problème était de se mettre d'accord avec les créanciers puisque les archives figuraient à l'actif du bilan, au même titre que les meubles. Nous avons établi un inventaire sommaire, répertoriant environ un kilomètre linéaire d'archives et de documentation diverse sur la période de 1860 à 1990. Un plan de sauvetage fut mis sur pied avec les nouveaux directeurs, les liquidateurs de la masse en faillite et les archives de l'Etat qui avaient obtenu le soutien du gouvernement et de la commune dans cette affaire.

Ainsi un tiers environ des documents ont pu être sauvagés, soit 300 mètres linéaires qui ont été placés provisoirement à l'abri dans un bâtiment proche de l'usine. Leur déménagement définitif, si possible dans la commune elle-même, doit encore être mis au point en

même temps que le statut juridique du fonds et les modalités de consultation. Des documents, comme la bibliothèque de droit commercial, de l'iconographie technique, des pièces de collections ont été séparés des archives industrielles pour être déposés dans des institutions spécialisées.

Tout ce qui a été sauvé n'a pas encore été répertorié en détail. Dubied était une multinationale avec des usines et des bureaux sur tous les continents, avec des filiales en Suisse, en Allemagne, en Italie, en France, etc. La sauvegarde a donc consisté à préserver naturellement une collection complète des procès-verbaux des conseils, de la correspondance de la direction, des échantillons de comptabilité et des salaires, des traces de la gestion du personnel, du fonds de retraite, de l'ensemble des activités sociales de l'usine.

Il nous a paru essentiel de préserver une image globale des activités de l'usine, synchronique et diachronique, de la direction aux ateliers; de l'usine de Couvet à l'ensemble du réseau commercial et de fabrication; des différents systèmes comptables et des rapports de fiduciaires. Les caisses de secours, la gestion des immeubles, les échantillons et les catalogues de la fabrication.

De cette façon nous avons pu mener à bien d'autres opérations semblables, notamment avec une fabrique d'horlogerie de moyenne importance après accord avec le repreneur qui n'a conservé que la documentation technique et les registres de fabrication, ce qui est absolument normal. Lorsque le volume est maîtrisable, nous acceptons ces fonds dans nos locaux; mais en règle générale nous cherchons des solutions sur place, avec les communes ou les entreprises elles-mêmes. Dans la plupart des cas, heureusement, nous nous contentons de donner des conseils de classement et de conditionnement.

Des expériences négatives

Nous devons malheureusement avouer que tout ne se déroule pas toujours avec autant de facilité. Nos interventions, parfois, se heurtent à de la concurrence ou à l'hostilité ou à l'indifférence des entrepreneurs. Nous sommes nombreux sur le marché de la défense du patrimoine et beaucoup de gens sont intéressés, à des degrés et pour des motifs bien divers, à posséder des papiers, des photos ou des objets. A plusieurs reprises nous avons été mis en concurrence directe avec des musées, ou ce qui est pire avec des privés, des amateurs, des brocanteurs, des antiquaires. Parfois on nous a signalé l'existence de containers placés devant des fabriques ou des maisons de commerce, mais qui avaient été pillés avant notre arrivée. On confond ici archives et beaux objets.

Or nous nous trouvons dans la situation difficile de devoir chaque fois rappeler ce que sont les archives,

qu'elles se distinguent de la collection qu'un amateur réunit artificiellement; qu'il ne faut pas confondre archives, musées, bibliothèques et centres de documentation, etc.

Ce n'est pas parce qu'un musée collectionne des bouteilles et des étiquettes qu'il est forcément qualifié pour archiver les documents d'une cidrerie ou d'une coopérative vinicole. C'est là que je vois le plus gros obstacle pour l'archiviste comme pour l'historien de l'entreprise: dans cette tendance à vouloir collectionner, réunir les objets et les documents par matière et disperser ainsi les fonds qui – nous le savons tous bien – doivent absolument rester regroupés. Or chez nous les tâches et les compétences ne sont pas clairement définies et chacun a envie de posséder son petit fonds personnel. Même à l'Etat les tâches ne sont pas clairement réparties puisque c'est le Service des monuments et des sites qui a la compétence légale de classer (c'est-à-dire de prendre des mesures de sauvegarde) des immeubles, mais aussi des meubles, donc – par extension – des archives. Cela fonctionne parce que l'on s'entend et parce qu'on se parle, mais la situation demeure peu claire si nous ne sommes pas les premiers sur les lieux. Cela peut arriver notamment lorsqu'une entreprise est en liquidation ou déménagement et que l'on procède sans les archivistes à un premier tri pour jeter finalement toute la comptabilité par exemple et ne conserver que des rapports imprimés, ou des échantillons.

Conclusion

Pour conclure, j'évoquerai brièvement un exemple de collaboration qui me paraît efficace. Dans le canton de Neuchâtel, dominé pendant des décennies par l'industrie horlogère comme on le sait, les archivistes sont surtout sollicités dans ce secteur. Nous avons pu établir une liaison étroite entre le service des archives et tous les milieux qui s'occupent d'horlogerie, notamment les musées.

Ainsi, dans le cadre de l'Institut «L'homme et le temps» à La Chaux-de-Fonds, institution qui coiffe entre autre le Musée international d'horlogerie de la ville, les archives de l'Etat ont pu faire reconnaître leurs compétences spécifiques en matière d'archives industrielles. Les tâches sont ainsi clairement définies, le Musée s'occupant strictement d'objets et de restauration, voire de documentation, le service des Archives de l'Etat traitant uniquement des fonds archivistiques.

Nous estimons donc que nos services doivent d'abord avoir une politique claire, savoir ce qu'ils veulent et peuvent faire avec les archives des entreprises privées, puis faire connaître cette politique et enfin s'entendre avec leurs partenaires naturels dans ce domaine.

En tout état de cause il faut sauver les archives d'aujourd'hui pour conserver celles de demain.

Adresse de l'auteur:

Jean-Marc Barrelet
Service des Archives de l'Etat de Neuchâtel
2001 Neuchâtel

Bibliographie sommaire

Guerin-Brot Isabelle, *Les archives des entreprises privées, conseils pratiques d'organisation*, Archives nationales, Paris, 1989, 87 p.

Jequier François, «Les archives d'entreprises: ce que l'historien désire obtenir», *Bulletin de l'Association des archivistes suisses*, mai 1977, No 28

Ott Florence, «Le Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Economiques (CERARE): une première expérience à Mulhouse», *Bulletin historique de la ville du Mulhouse*, No 3, 1987, p. 293–

Privatarchive der Wirtschaft: Bedeutung für die Geschichtsforschung – Probleme ihrer Erhaltung und Benutzung

Christian Simon

Aus der Perspektive der Erfahrungen eines Sozialhistorikers mit Archiven aus der privaten Grossindustrie wird betont, dass die Bedeutung solcher Dokumente weit über die Aufgaben einer eigentlichen Wirtschaftsgeschichte hinausreicht. Jede Sozialgeschichte ist darauf angewiesen; speziell für Forschungen in jenem weiteren Bereich sozialer Beziehungen und ihrer Reflexe in Mentalitäten, Wahrnehmungsformen und Verhaltensweisen, der mit dem Wort «Kultur» bezeichnet wird. Ausserdem sind Archive der privaten Wirtschaft unentbehrlich für eine Geschichte der baulichen und maschinellen Ausstattung der Betriebe und für die historische Rekonstruktion der technischen Verfahren. Die Bedeutung der Privatunternehmen in der Geschichte der Gesellschaft und der Wirtschaft ist so gross, dass diejenigen Dokumente ihrer Tätigkeit, die zu Archivalien geworden sind, für die Öffentlichkeit zugänglich sein sollten. Dazu braucht es die Einsicht der Unternehmen in ihre eigene Wichtigkeit für das Schicksal und die Identität verschiedener Gruppen von Menschen (Unternehmer selbst eingeschlossen) und von ganzen Gemeinden oder Regionen. Firmenarchive sind «patrimoine» und «mémoire» für die Unternehmerschaft ebenso wie für die Menschen, die in der Firma tätig gewesen sind, und darüber hinaus auch für die Gemeinschaften, die von ihrer Existenz geprägt worden sind.

L'importance des archives de l'économie privée se situe bien au-delà des devoirs de l'histoire de l'économie proprement dite: l'auteur, historien spécialisé en histoire sociale, met en avant cette constatation faite sur la base de son expérience personnelle avec ce type de documents. L'histoire sociale leur est liée; spécialement pour la recherche dans le domaine des rapports sociaux et de leur influence sur les mentalités, pour les différentes formes de perception et la structuration du comportement, qui peuvent être réunis sous le concept de «culture». En outre, les archives de l'économie privée sont indispensables pour réaliser l'historique des entreprises tant au niveau architectural qu'à celui des machines utilisées, ainsi que pour la reconstitution de l'évolution des techniques de fabrication. Le rôle des entreprises privées dans l'évolution de la société en général et de l'économie en particulier est si grand que les documents décrivant leurs activités, devenus des documents d'archives, devraient être accessibles au public. Pour cela, les entreprises doivent prendre conscience de l'importance qui est la leur en ce qui concerne le destin et la recherche d'identité de divers groupes de personnes (y compris les entrepreneurs eux-mêmes), de communes ou régions entières. Les archives d'entreprise sont le patrimoine et la mémoire de la vie des entreprises comme des hommes qui y ont été actifs, ainsi que des communautés qui se sont créées autour d'elles.

L'importanza degli archivi dell'industria privata si situa ben al di là dei compiti della storia e dell'economia stesse: l'autore storico specialista di storia sociale fa precedere questa constatazione, basandosi sulla sua esperienza personale con questo tipo di documenti. La storia sociale è a loro strettamente legata; specialmente per quel che riguarda la ricerca nell'ambito dei rapporti sociali e la loro influenza sulle mentalità, per quel che concerne le differenti forme di percezione e la strutturazione del comportamento che possono essere riunite nella parola «cultura». Inoltre, gli archivi dell'economia privata sono indispensabili per realizzare l'istoriato delle

TRIP

modernstes Informationsmanagement

Verwalten Sie Ihre strukturierten und unstrukturierten Dokumente und Texte mit dieser leistungsstarken, textorientierten Datenbank:

-  **einfache Datenverwaltung**
Generatoren für Eingabe-, Suchmasken, Menüs und Listen
-  **schnelle Abfragen und Recherchen**
über Worte, Wortteile, Thesaurus aber auch mit Fuzzy Logic
-  **flexibler Dialog**
für Laien und Experten, über Masken oder Abfragesprache
-  **neueste Technologie**
Server für DEC VAX/VMS und Unix (HP, IBM, SUN)
-  **modernste Benutzeroberflächen**
Clients für MS-Windows, OSF/Motif; ASCII-Terminals
-  **offen für Integrationen**
DEC All-in-1, Word, DARC, Datenimport/Export, ...
-  **bi-time AG**

 021 311 20 50  Fax 311 20 53
 Av. des Alpes 5  1006 Lausanne